

Gestion des réseaux de mesures hydrologique Audit de rentabilité

L'essentiel en bref

La division Hydrologie de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) est responsable de la surveillance permanente des cours d'eau d'importance nationale. Elle gère à cet effet des réseaux de mesures qui fournissent constamment des informations qualitatives et quantitatives sur les cours d'eau. La production et la diffusion de ces données hydrologiques engendrent des coûts de plus de 10 millions de francs par an.

Le contrôle de l'efficacité des réseaux de mesures a laissé une bonne impression au Contrôle fédéral des finances (CDF) quant à la qualité des prestations. L'audit a toutefois mis en évidence un potentiel d'amélioration important en ce qui concerne la collaboration avec les partenaires de l'administration fédérale et la gestion financière de la division ou de l'office.

Nombreuses interfaces nécessitant d'importants travaux de coordination

En 2011, à la suite de coupes dans les crédits de personnel et pour exploiter d'éventuelles synergies, l'OFEV a transféré l'entretien technique des réseaux de mesures hydrologique à l'Institut fédéral de météorologie (METAS). Aujourd'hui, quatre ans plus tard, force est de constater que si METAS a introduit des innovations techniques au sein du réseau, globalement aucune économie n'a été faite. Cela est dû, d'une part, à de coûteux projets de modernisation du réseau de mesures et, d'autre part, à des travaux de coordination considérables entre l'OFEV et METAS qui sont rendus nécessaires par une forme de collaboration comportant de nombreuses interfaces.

La surveillance du réseau de mesures et, indirectement, la validation des mesures, sont effectuées au moins sur deux sites. De plus, le mandat de l'OFEV ne couvre actuellement pas tous les coûts encourus par METAS, malgré une contribution aux coûts fixes.

Décision d'externaliser l'entretien technique fondée sur des bases insuffisantes

Sans remettre en cause le bien-fondé de la collaboration entre l'OFEV et METAS, le CDF se demande pourquoi aucun autre candidat interne à l'administration fédérale n'a été évalué. MétéoSuisse gère par exemple aussi un réseau de mesures et offre de grandes possibilités de synergies, surtout dans les domaines de l'infrastructure informatique, de la collecte de données et de leur validation jusqu'à leur publication et archivage. Les mandats de prestations légaux sont très semblables et, d'ailleurs, des collaborations existent déjà dans certains domaines. Avec la reprise du mandat par METAS, des investissements ont été nécessaires dans l'informatique et dans le savoir-faire. Le choix d'un autre partenaire aurait peut-être permis de générer encore plus de synergies.

Gestion insuffisante due à un manque de transparence des coûts

Les informations financières de l'OFEV ne sont souvent disponibles que sous une forme insuffisante. Les processus définis par l'office sont trop approximatifs pour permettre une gestion efficace au niveau de la division. Le facteur dont l'impact financier est le plus important, à savoir les frais de personnel, n'est pas attribué aux différentes unités d'imputation au moyen d'une saisie du temps de travail détaillée, et la comptabilité des immobilisations présente de grandes lacunes. De ce fait, il n'y



a aucun chiffre qui indique la valeur du réseau de mesures, le prix de l'entretien ou le coût de chacun des prestations. Par conséquent, il est difficile d'établir des indicateurs permettant d'apprécier la capacité de rendement ou d'identifier des résultats d'optimisation. Il manque ainsi un pilier essentiel pour prendre des décisions de type *make or buy* (produire ou acheter), décisions que l'OFEV doit lui aussi prendre régulièrement: le coût de production des propres prestations.

Problématique de l'informatique et potentiel pour des collaborations futures

L'OFEV doit décider s'il veut collaborer d'égal à égal avec un partenaire faisant office de fournisseur de données, ou s'il veut travailler avec un prestataire de services sur la base d'un mandat. Cela afin de réduire d'une part le nombre d'interfaces et de mettre d'autre part un terme à l'existence parallèle de certains outils informatiques. Cette décision est d'autant plus indispensable que la nouvelle électronique de mesure développée par METAS selon les directives de l'OFEV sera mise en service en 2016. Il faudra alors s'assurer que les systèmes qui ne sont plus nécessaires soient mis hors service et que les tâches ne soient plus exécutées qu'à un seul endroit. Le système d'informations hydrologiques WISKI, dont le plafond de coûts est fixé à 8,7 millions de francs, est également concerné. Sur le fond, le CDF se demande si ce système, actuellement en phase d'élaboration, couvre réellement des besoins existants.

Le rôle que MétéoSuisse jouera à l'avenir au sein du réseau de mesures hydrologique est encore flou actuellement. Le CDF demeure convaincu qu'il y a encore un potentiel à exploiter et il charge l'OFEV d'examiner des possibilités de collaboration.

Texte original en allemand